



Reconnue OACP

Cours et examen de recyclage spéciale C L A S S E 3 pour conseiller à la sécurité

Pour la prolongation du certificat de conseiller à la sécurité vous auriez la possibilité de suivre un cours d'une demie jour, pour être préparé optimale à l'examen. Dans un petit groupe de max. 10 participants on répète le contenu entier de l'ADR ainsi que du SDR et OCS, et on aura en plus l'occasion de traiter des questions des participants. En plus, toutes les modifications de l'ADR 2017 seront thématiques. L'après-midi, bien équipé, l'examen se refait plus facilement. Ce cours s'adresse donc aux conseillers à la sécurité des entreprises des carburant et essence, ainsi aux entreprises de la révision des citernes. Aussi des conseillers à la sécurité avec certificat général peuvent y participer, mais le certificat ne peut être prolongé que pour les matières de la classe 3 selon OCS, Art. 14, § 2 e). Pour ceux, qui ont besoin d'une prolongation de toutes les classes, il y existent des cours de recyclage par Sécurité Aigle, Juratec Delémont et VDP Consult à Genève.

Contenu du cours:

- Nouveauté ADR 2017, répétition/Up date ; SDR, OCS, documents, équipement, marquage et étiquetage, exemptions, transport en citerne et en colis

Date : 28 septembre 2017

Lieu: Au Centre de formation Léman, Jongny sur Vevey

Prix: Cours Fr. 420.- examen 490.- (Total 910.-)

Examen inclus. TVA, Pause de café, déjeuner riche à midi, boissons, documentation

Attestation de formation:

Pour refaire le certificat vous devriez emmener l'ADR 2017 (ou 2015), l'OCS et la SDR, ainsi qu'une pièce d'identification (passeport ou autre) et votre certificat de conseiller à la sécurité.

Talon d'inscription:

Nom : _____ Prénom: _____

Société : _____

Adresse : _____

Nr. de téléphone: _____ e-mail : _____

Signature : _____